

CONSEIL D'ADMINISTRATION

70e assemblée

17 juin 2008

Procès-verbal de la soixante-dixième assemblée du Conseil d'administration du Centre de santé et de services sociaux de la Vallée-de-la-Batiscan, séance tenue le 17 juin 2008 à 19 :00 heures au CLSC Sainte-Tite, 750, rue du Couvent à Saint-Tite.

Présences :

- Monsieur Aimé Bernier
- Madame Michelle Carignan
- Monsieur Jean-Marc Gagnon
- Madame Nancy Gauthier
- Madame Anne-Marie Gingras
- Monsieur Alain Lampron
- Madame Lorraine Levasseur
- Madame Céline Roy
- Madame Alice Trottier
- Madame Sandra Veillette
- Monsieur Yvon Veillette

Absences motivées :

- Madame Guylaine Breault
- Madame Aline Grondin
- Madame Hélène Pépin
- Madame Johanne Soucy
- Madame Gaétane Tremblay

Monsieur Gilles Maurais préside l'assemblée et monsieur Alain Lampron, directeur général, agit à titre de secrétaire.

Assiste également à cette assemblée, messieurs Michel Champagne et Charles Legendre et madame Manon Trudel.

CA-070-01

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

La séance ayant été convoquée dans les délais prescrits par le Règlement de régie interne et le quorum étant satisfait, monsieur Gilles Maurais, président, souhaite la bienvenue aux

administrateurs et procède à l'ouverture de l'assemblée à 19 :00 heures.

Résolution : 1099-06-08
Relative à l'ouverture de l'assemblée

IL EST RÉSOLU, sur proposition dûment appuyée de procéder à l'ouverture de l'assemblée à 19 :00 heures.

- Adoptée à l'unanimité -

CA-070-02 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution : 1100-06-08
Relative à l'adoption de l'ordre du jour

IL EST RÉSOLU, sur proposition dûment appuyée que l'ordre du jour suivant soit adopté.

- CA-070-01 Ouverture de l'assemblée.
- CA-070-02 Adoption du projet d'ordre du jour.
- CA-070-03 Adoption du procès-verbal du 13 mai 2008
- CA-070-04 Suivi au procès-verbal du 13 mai 2008
- CA-070-05 Parole à l'assemblée (selon l'article 42 du règlement de régie interne).
- CA-070-06 Sujets soumis pour décision :
 - 6.1 Adoption des ententes de gestion 2008-2010
 - 6.2 Renouvellement de nomination pour les médecins
 - 6.3 Prévisions budgétaires 2008-2009
 - 6.4 Amendement au plan de vieillissement
 - 6.5 Adoption de la grille d'autoévaluation du conseil d'administration
 - 6.6 Plan de conservation et fonctionnalités immobilières 2008-2001 (PCFI)
- CA-070-07 Rapports statutaires soumis pour adoption :
 - 7.1 Rapport annuel 2007-2008 du comité des usagers
 - 7.2 Rapport annuel 2007-2008 du CMDP
 - 7.3 Rapport annuel 2007-2008 du CM
 - 7.4 Rapport annuel 2007-2008 du CII
 - 7.5 Rapport annuel 2007-2008 du CIIA
 - 7.6 Rapport financier annuel 2007-2008 (AS-471)
 - 7.7 Rapport statistique annuel 2007-2008 (AS-478)
 - 7.8 Rapport annuel de gestion 2007-2008 de l'établissement
 - 7.9 Rapport sur le bilan de l'évolution du plan d'amélioration de l'agrément
 - 7.10 Rapport sur les projets d'immobilisation
 - 7.11 Rapport sur l'implantation du PAR
 - 7.12 Rapport du comité de vigilance
 - a) examen des plaintes
 - b) clientèle en hébergement
 - c) gestion des éclosions
 - d) rapport sur la gestion des risques et de la qualité
 - 7.13 Rapport sur les activités du directeur général

- CA-070-08 Sujets soumis pour information :
- 8.1 Situation particulière avec la Fondation du Foyer Mgr Paquin
 - 8.2 Grille des principales dispositions législatives pour les membres du conseil d'administration
 - 8.3 Saga du lavage de linge
- CA-070-09 Correspondance.
- CA-070-10 Autres sujets :
- 10.1 Dépôt du rapport d'évaluation du directeur général
- CA-070-11 Levée de l'assemblée.

- Adoptée à l'unanimité –

CA-070-03 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

Le procès-verbal de la rencontre du 13 mai 2008 étant conforme, les membres en disposent.

Résolution : 1101-06-08
Relative à l'adoption du procès-verbal
de la soixante-neuvième assemblée

IL EST RÉSOLU, sur proposition dûment appuyée d'adopter le procès-verbal de la soixante-neuvième (69e) assemblée du conseil d'administration, réunion tenue 13 mai 2008, tel que présenté.

- Adoptée à l'unanimité –

CA-070-04 SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL

Monsieur Alain Lampron, directeur général, informe les membres du conseil d'administration sur les suites qui ont été données au procès-verbal de la soixante-neuvième assemblée du conseil d'administration tenue le 13 mai 2008 et répond aux questions des administrateurs.

CA-069-06.1 Politique sur la gestion des avoirs de la clientèle en RNI

La politique a été présentée aux cadres aux fins d'application par leur équipe respective.

CA-069-06.2 Plan d'amélioration des RNI

Le plan d'amélioration des RNI a été acheminé à l'Agence et au MSSS dans les délais prescrits. Les objectifs de ce plan seront intégrés au plan d'amélioration du milieu de vie et un suivi sera réalisé au comité de vigilance et de la qualité.

CA-069-06.3 Prix accessibilité et continuum des services

Tous les employés de l'établissement ont reçu une lettre de félicitations. La répartition du montant a été faite. Les cadres ont beaucoup apprécié cette décision. Un suivi sera fait au cours de l'automne.

CA-069-06.4 Mandat du comité de sélection du directeur général

Le document sur les enjeux organisationnels a été complété et remis au président. Les représentants du MSSS et de l'Agence ont été nommés.

CA-069-06.5 Processus d'autoévaluation du conseil d'administration

Le comité a terminé son mandat et déposera, à la séance du 17 juin, un projet de grille d'autoévaluation ainsi qu'une modification du processus.

CA-069-06.6 Dépôt des procès-verbaux sur le site WEB de l'établissement

La demande a été acheminée au service des communications. Les procès-verbaux sont disponibles dès maintenant sur le site internet de l'établissement.

CA-069-06.7 Création poste de directeur des services professionnels (DSP)

Une description de tâches a été réalisée. Un mandat a été donné à la firme Michèle Taillon pour qu'elle réalise les opérations reliées à la reconnaissance de ce poste. Le MSSS sera saisi de la demande le 9 juin 2008.

CA-069-10.1 Gala reconnaissance

Une lettre a été envoyée, telle que proposée. Le comité organisateur, dans le cadre d'un souper reconnaissance, a fait une démarche de post-mortem de l'activité.

Résolution : 1102-06-08
Relative à l'adoption des suivis
au procès-verbal

IL EST RÉSOLU, sur proposition dûment appuyée d'adopter les suivis au procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 13 mai 2008, tel que présenté.

— Adoptée à l'unanimité —

CA-070-05 **PAROLE À L'ASSEMBLÉE**

Aucun participant à cette assemblée.

CA-070-06 **SUJETS SOUMIS POUR DÉCISIONS :**

6.1 Étude de l'entente de gestion et d'imputabilité pour l'année 2008-2010

Monsieur Alain Lampron, directeur général, informe les membres du conseil d'administration que l'Agence transmet chaque année à l'établissement, l'ensemble des engagements et indicateurs relatifs aux ententes de gestion. Cette année, l'entente nous est soumise pour une période de deux ans.

La négociation concernant l'entente a principalement porté sur la notion d'atteinte des cibles en fonction du pourcentage de notre population.

Après échanges et discussion, la résolution suivante est adoptée :

Résolution : 1103-06-08

Relative à l'étude de l'entente de gestion et d'imputabilité pour l'année 2008-2010

CONSIDÉRANT QUE l'établissement doit se conformer à la Loi sur les services de santé et les services sociaux;

IL EST RÉSOLU, sur proposition dûment appuyée de mandater monsieur Alain Lampron, directeur général à signer les ententes de gestion et d'imputabilité 2008-2010 suite à l'étude détaillée de celles-ci.

- Adoptée à l'unanimité –

6.2 Renouvellement de nomination des médecins et du pharmacien

Monsieur Alain Lampron, directeur général, informe les membres du conseil d'administration à l'effet que :

- Le CMDP doit faire des recommandations de renouvellement des privilèges des médecins aux 2 ans selon leur lieu et leur champ de pratique.
- Le CMDP doit donner des autorisations temporaires à des médecins hors territoire qui font le suivi de clients inscrits dans les lits de soins palliatifs et de répit dépannage.
- Le CMDP doit renouveler le contrat d'embauche du pharmacien pour une période de 2 ans.

Résolution : 1104-06-08

Relative au Renouvellement de nomination des médecins et du pharmacien

CONSIDÉRANT QUE l'établissement doit se conformer aux normes et procédures;

CONSIDÉRANT QUE l'établissement doit s'assurer que le CMDP joue son rôle de vigilance à l'endroit de la qualification des médecins et pharmaciens qui oeuvrent sur notre territoire;

IL EST RÉSOLU, sur proposition dûment appuyée d'adopter :

- Le renouvellement de nomination pour la pratique en CHSLD des docteurs(es) Rémi Grandisson, Valérie Bédard, Louise Gélinas, Jacques Martel, Alain Léger, Claude Roberge et Réjean Ruel pour une période de deux (2) ans.
- Le formulaire de nomination temporaire de médecin pour réaliser le suivi des clients inscrits en soins palliatifs et hébergement temporaire et de l'autoriser à procéder à ces nominations temporaires lorsque requis.
- Le renouvellement de nomination du pharmacien Jean Cossette pour une période de deux (2) ans.

- Adoptée à l'unanimité –

6.3 Prévisions budgétaires 2008-2009

Messieurs Michel Champagne, directeur des services de support à la gestion et Charles Legendre, chef des ressources financières, informent les membres du conseil d'administration sur les prévisions budgétaires 2008-2009

Nos prévisions de dépenses pour l'année 2008-2009 sont de 24 080 585 \$ et nous anticipons des revenus de 24 080 585 \$ ce qui nous place en situation d'équilibre budgétaire.

Après échanges, discussions les administrateurs adoptent la résolution suivante :

Résolution : 1105-06-08
Relative aux prévisions budgétaires 2008-2009

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 7 de la Loi sur l'équilibre budgétaire du réseau de la santé et des services sociaux, notre établissement a la responsabilité de préparer et d'adopter un budget de fonctionnement dont les dépenses et les revenus doivent être en équilibre, et ce, au plus tard le 10 juin 2008;

IL EST RÉSOLU, sur proposition dûment appuyée que le conseil d'administration adopte les prévisions budgétaires préliminaires présentées démontrant que nous terminerons l'année financière 2008-2009 en équilibre budgétaire.

- Adoptée à l'unanimité –

6.4 Amendement au plan de vieillissement de la population

Monsieur Alain Lampron, directeur général, informe les membres du conseil d'administration qu'une erreur de projection démographique a été faite par l'Institut National de la Statistique. Erreur qui provoque des répercussions importantes sur le niveau de financement des services aux personnes en perte d'autonomie liés au vieillissement. (PALV).

Il est nécessaire de revoir le positionnement du conseil d'administration sur ce dossier, positionnement qui doit s'inscrire dans le cadre des orientations de l'établissement, et ce, de façon congruente aux décisions prises en 2001.

Le positionnement du conseil d'administration doit tenir compte des enjeux et impacts sur l'ensemble des dossiers qui ont cours dans l'établissement (immobilisation, main-d'œuvre, réseaux locaux de services, etc.).

Après échanges et discussions, les administrateurs adoptent la résolution suivante :

Résolution : 1106-06-08

Relative à l'amendement au plan de vieillissement de la population

CNSIDÉRANT QUE le conseil d'administration doit réaffirmer les orientations de l'établissement dans le cadre du rééquilibrage des ressources en (PALV) sur l'ensemble de notre territoire;

IL EST RÉSOLU, sur proposition dûment appuyée d'adopter le projet de plan d'amendement du PALV à savoir :

- Maintenir pour 2010 la cible de 143 lits d'hébergement en CHSLD.
- Augmenter le nombre de places en RNI à 68 places.
- Soutenir 20 personnes dans les projets avec les OMH.
- Soutenir financièrement 20 personnes en résidence privée pour personnes âgées.
- Augmenter le niveau de financement par lit en CHSLD.
- Attribuer des budgets pour le financement des services en lit de soins palliatifs et temporaires.
- Augmenter le niveau de services de soutien à domicile.
- Développer des projets de services avec certains groupes communautaires par le conseil d'administration.

- Adoptée à l'unanimité –

6.5 Grille d'autoévaluation du conseil d'administration

Monsieur Alain Lampron, directeur général, et monsieur Gilles Maurais, président, rappellent aux membres du conseil d'administration qu'ils ont mandaté, à la réunion du 11 mars dernier, un comité pour élaborer un projet de processus d'autoévaluation et les outils à utiliser.

Ce comité avait pour mandat de proposer des outils d'autoévaluation.

Le conseil d'administration a adopté à sa réunion du 13 mai, les orientations à donner au processus d'autoévaluation, à savoir, évaluer le fonctionnement du conseil d'administration et non de ses membres.

À partir de grilles existantes, le comité a produit une grille d'autoévaluation qui lui semble pertinente et adaptée aux objectifs poursuivis par le conseil d'administration.

Après échanges les administrateurs adoptent la résolution suivante.

Résolution : 1107-06-08
Relative à la grille d'autoévaluation
du conseil d'administration

CONSIDÉRANT QUE le conseil d'administration doit se doter d'outils d'évaluation pertinents et efficaces;

CONSIDÉRANT QU'il doit réaliser un processus d'autoévaluation stimulant;

IL EST RÉSOLU, sur proposition dûment appuyée, d'adopter la grille telle que déposée.

De fixer aux membres du conseil d'administration, l'échéancier de retour au 1er juillet 2008 de la grille d'autoévaluation retenue.

De recommander que la compilation de la grille soit réalisée dans un caractère anonyme par la direction générale de l'établissement.

Que les résultats de l'autoévaluation soient déposés lors du lac-à-l'épaule du 24 septembre 2008.

- Adoptée à l'unanimité –

6.6 Plan de conservation et fonctionnalités immobilières 2008-2011 (PCFI)

Monsieur Michel Champagne, directeur des services de support à la gestion, informe les membres du conseil d'administration que le 11 mars dernier, nous avons déposé pour adoption par le conseil d'administration, le plan triennal 2008-2011 du plan de conservation et fonctionnalités immobilières (PCFI).

Simultanément, nous étions à finaliser le plan directeur immobilier qui a été déposé à l'Agence le 17 avril 2008.

Le 21 mai 2008, nous recevions la confirmation officielle des montants réservés pour le maintien d'actifs (393 716 \$) ainsi que pour les rénovations fonctionnelles (74 712 \$).

Le 23 mai 2008, nous recevions une confirmation de l'Agence pour la priorisation des agrandissements du Centre Multiservice Centre d'Accueil de Saint-Narcisse et du Centre Multiservice Foyer de la Pérade.

Après échanges et discussions, les administrateurs adoptent la résolution suivante.

Résolution : 1108-06-08
Relative au plan de conservation et fonctionnalités
2008-2011 (PCFI)

CONSIDÉRANT QUE l'acceptation des projets d'agrandissements aux Centre multiservice Centre d'accueil de Saint-Narcisse et Centre multiservice Foyer de la Pérade nous oblige à revoir notre plan triennal, à modifier l'ordre des priorités et, par conséquent, l'adapter à la nouvelle réalité;

IL EST RÉSOLU, sur proposition dûment appuyée:

- Que le Conseil d'administration adopte le Plan de conservation et de fonctionnalités immobilières 2008 – 2011 tel que présenté.
- Que le Conseil d'administration par résolution mandate le Directeur général à soumettre à l'Agence les demandes de permutation pour des modifications entraînant l'annulation, le report, le devancement, l'ajout d'un nouveau projet ou la modification significative du coût ou de la nature d'un projet.
- Que le Conseil d'administration prévoit une somme représentant 2% de la valeur de remplacement de nos actifs immobiliers au centre d'activité 7801, et ce, afin d'assurer l'entretien du parc immobilier.

- Adoptée à l'unanimité –

CA-070-07

RAPPORTS STATUTAIRES SOUMIS POUR ADOPTION :

7.1 Rapport annuel du comité des usagers 2007-2008

Madame Marthe Rivard, présidente du comité des usagers, informe les membres du conseil d'administration sur les principales réalisations du comité pour l'année 2007-2008.

Elle nous présente son nouveau comité exécutif et dépose le rapport annuel 2007-2008.

Les trois objectifs de cette année sont :

1. Celui de se faire connaître davantage de la population;
2. Celui de présenter une image positive du comité des usagers;
3. Celui de recruter des membres.

Mme Rivard se dit fière des objectifs atteints. Elle souligne l'excellent travail réalisé par les comités des résidents et souhaite que des représentants de ceux-ci soient nommés au comité des usagers.

Après échanges et discussions, la résolution suivante est adoptée.

Résolution : 1109-06-08
Relative à l'adoption du rapport annuel
du comité des usagers 2007-2008

IL EST RÉSOLU, sur proposition dûment appuyée d'adopter le rapport annuel 2007-2008 du comité des usagers, tel que présenté et d'adresser des félicitations aux membres du comité des usagers pour leur implication et leur travail au sein de l'établissement.

- Adoptée à l'unanimité –

7.2 Rapport du CMDP (Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens)

Monsieur Rémi Grandisson, président du CMDP, présente aux membres du conseil d'administration, le rapport annuel d'activités pour l'année 2007-2008 pour le conseil des médecins, dentistes et pharmaciens de l'établissement.

Le rapport identifie les principaux dossiers traités par le CMDP au cours de la dernière année.

Les membres présents reçoivent les explications pertinentes ainsi que réponses à leur question, à leur satisfaction.

Après échanges et discussions, la résolution suivante est adoptée.

Résolution : 1110-06-08
Relative à l'adoption du rapport
annuel du CMDP

IL EST RÉSOLU, sur proposition dûment appuyée d'adopter le rapport annuel du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens pour l'année 2007-2008, tel que présenté, conditionnellement à son adoption à l'assemblée générale annuel du CMDP du 18 juin 2008 et d'adresser des félicitations à l'exécutif du CMDP pour leur implication et le travail effectué au sein de l'établissement.

- Adoptée à l'unanimité –

7.3 Rapport annuel du conseil multidisciplinaire 2007-2008

Madame Lucie Gravel, présidente du conseil multidisciplinaire, informe les membres du conseil d'administration de l'année difficile qu'a vécue le conseil multidisciplinaire, et ce, à tous les niveaux.

Il ne reste qu'elle au sein du comité exécutif, tous les autres membres ont démissionné.

Madame Madame Gravel souligne la difficulté du conseil multidisciplinaire à mobiliser ses membres.

Pour la prochaine année, elle souhaite l'implication des nouveaux employés.

7.4 Rapport annuel du conseil des infirmiers et infirmières 2007-2008

Madame Sandra Veillette, présidente du CII, informe les membres du conseil d'administration sur les principales réalisations du conseil des infirmières et infirmiers pour l'année 2007-2008.

Elle indique que le conseil comptait au 31 mars 2008, 79 infirmières et 45 infirmières auxiliaires.

Tel que stipulé par les règlements, le CECII s'est réuni à cinq (5) reprises au cours de l'année.

Les membres présents reçoivent les explications pertinentes ainsi que réponses à leurs questions à leur satisfaction.

Après échanges et discussions, la résolution suivante est adoptée.

Résolution : 1111-06-08
Relative à l'adoption du rapport annuel
du conseil des infirmiers et infirmières

IL EST RÉSOLU, sur proposition dûment appuyée d'adopter le rapport annuel 2007-2008 du conseil des infirmiers et infirmières, tel que présenté et d'adresser des félicitations aux membres de l'exécutif pour leur implication et leur travail au sein de l'établissement.

- Adoptée à l'unanimité –

7.5 Rapport annuel du comité des infirmières auxiliaires 2007-2008

Madame Johanne Magnan-Bédard, présidente du CIIA, présente le rapport annuel d'activités pour l'année 2007-2008 et dresse le bilan des principales activités du comité.

Les membres présents reçoivent les explications pertinentes ainsi que réponses à leurs questions à leur satisfaction.

Après échanges et discussions, la résolution suivante est adoptée.

Résolution : 1112-06-08
Relative à l'adoption du rapport annuel
du comité des infirmiers et infirmières auxiliaires

IL EST RÉSOLU, sur proposition dûment appuyée d'adopter le rapport annuel 2007-2008 du comité des infirmiers et infirmières auxiliaires, tel que présenté et d'adresser des félicitations aux membres de l'exécutif pour leur implication et leur travail au sein de l'établissement.

- Adoptée à l'unanimité –

7.6 Rapport financier annuel 2007-2008 (AS-471)

Monsieur Charles Legendre, chef des ressources financières, informe les membres du conseil d'administration que monsieur Léon Cadieux, comptable agréé de la firme Morin, Cadieux, Matteau, Normand, comptables agréés, a déposé notre rapport financier annuel 2007-2008 au comité de vérification de l'établissement et que ce dernier a procédé à une analyse détaillée du rapport.

Les états financiers de notre établissement affichent un surplus de 164 092 \$ pour l'année 2007-2008.

Il est à noter que le mandat de vérification de la firme Morin, Cadieux, Matteau, Normand c.a. se termine avec l'exercice 2007-2008. Nous devons dans un avenir rapproché, procéder à une demande d'appels d'offres afin d'octroyer ce mandat pour les prochaines années. La nomination doit être faite pour le 30 septembre 2008.

Les membres présents reçoivent les explications pertinentes ainsi que réponses à leurs questions à leur satisfaction.

Après échanges et discussions, la résolution suivante est adoptée.

Résolution 1113-06-08
Relative au rapport financier annuel
2007-2008 (AS-471)

CONSIDÉRANT QUE le rapport financier annuel 2007-2008 a été présenté par la Firme Morin, Cadieux, Matteau, Normand, comptables agréés, au comité de vérification ;

CONSIDÉRANT QUE suite à l'étude du rapport financier annuel 2007-2008, le comité de vérification recommande au conseil d'administration son adoption;

IL EST RÉSOLU, sur proposition dûment appuyée d'adopter les états financiers pour l'année financière se terminant le 31 mars 2008, tel que présenté.

- Adoptée à l'unanimité –

7.7 Rapport statistique annuel 2007-2008 (AS-478)

Monsieur Charles Legendre, chef des ressources financières, informe les membres du conseil d'administration sur le rapport statistique annuel 2007-2008 (AS-478).

Le rapport (AS-478) démontre que nous sommes en progression de services dans la majorité des programmes

Les membres présents reçoivent les explications pertinentes ainsi que réponses à leurs questions à leur satisfaction.

Après échanges et discussions, la résolution suivante est adoptée.

Résolution : 1114-06-08
Relative au rapport statistique
annuel 2007-2008 (AS-478)

IL EST RÉSOLU, sur proposition dûment appuyée d'adopter le rapport statistique annuel (AS-478) , tel que présenté.

- Adoptée à l'unanimité –

7.8 Rapport annuel de l'établissement 2007-2008

Monsieur Alain Lampron, directeur général, décrit aux membres du conseil d'administration les principales réalisations des équipes.

Le rapport annuel présente un résumé des actions qui sont réalisées par nos équipes, nos comités internes et les Fondations afin d'offrir des services de qualité à toute la population de la Vallée de la Batiscan.

Les membres présents reçoivent les explications pertinentes ainsi que réponses à leurs questions à leur satisfaction.

Après échanges et discussions, la résolution suivante est adoptée.

Résolution : 1115-06-08
Relative à l'adoption du rapport
annuel de l'établissement 2007-2008

IL EST RÉSOLU, sur proposition dûment appuyée d'adopter le rapport annuel de gestion de l'établissement pour l'année 2007-2008, tel que présenté.

- Adoptée à l'unanimité –

7.9 Suivi agrément

Monsieur Alain Lampron, directeur général, informe les membres du conseil d'administration de l'état d'avancement du dossier *Agrément*.

Les équipes de travail ont inclus les objectifs d'amélioration concernant l'Agrément dans leur plan d'amélioration respectif.

Les équipes de travail devront effectuer leur bilan de plan d'amélioration d'ici le début de l'été.

L'équipe de cadres a fait le bilan exhaustif du plan d'amélioration de l'Agrément lors d'une rencontre tenue à cet effet le 12 juin 2008.

La presque totalité des 60 actions prévues au plan sont débutées, et une quinzaine sont terminées.

Résolution : 1116-06-08
Relative au rapport de suivi
de l'agrément

IL EST RÉSOLU, sur proposition dûment appuyée d'adopter le rapport de suivi de l'agrément, tel que présenté.

- Adoptée à l'unanimité –

7.10 Rapport sur les projets d'immobilisation

Monsieur Michel Champagne, directeur des services de support à la gestion, informe les membres du conseil d'administration sur l'état d'avancement des différents projets d'immobilisation.

Les montants autorisés par l'Agence pour l'année 2008-2009 s'élèvent à 393 716 \$ en maintien d'actifs et 74 712 \$ en rénovations fonctionnelles. S'ajoutent à ces sommes pour des rénovations fonctionnelles en CHSLD, 315 000 \$ pour le Centre Multiservice Foyer Mgr Paquin, 150 000 \$ pour le Centre multiservice Centre d'Accueil de Saint-Narcisse et 325 000 \$ pour le Centre Multiservice Foyer de la Pérade.

Nous sommes à évaluer les coûts de location d'espaces temporaires pour des bureaux à Saint-Tite, Saint-Narcisse et Sainte-Anne-de-la-Pérade, afin de procéder au déploiement des services vers les zones de desserte. Dans le cas de Saint-Tite, le déploiement devrait permettre l'accélération des travaux de rénovation prévus pour les chambres des personnes hébergées, ainsi que des espaces de travail requis pour le déploiement des services au Centre Multiservice Foyer Mgr Paquin.

Nous avons complété et soumis à l'Agence pour recommandation par le Ministre, les projets d'agrandissement du Centre multiservice Centre d'Accueil de Saint-Narcisse (1 879 375 \$) et du Centre multiservice Foyer de la Pérade (1 867 270 \$). Nous sommes en attente de la réponse officielle pour lancer les appels d'offres pour la confection des plans et devis.

Nous sommes en pourparlers avec la Coopérative Ambulancières de la Mauricie pour la construction d'un bâtiment de 30 ! X 50! Sur le site du CLSC Sainte-Geneviève. L'Agence est favorable au dossier et nous consent une aide financière de 75 000 \$. La Coopérative Ambulancière de la Mauricie s'engage à payer 70% des coûts de construction du bâtiment qui s'élève à plus ou moins

120 000 \$. Le coût total du projet s'élève à plus ou moins 200 000 \$. Si l'ensemble des conditions est rempli, la construction devrait être complétée pour le mois de novembre 2008.

Nous venons de compléter les travaux d'aménagement de Santé physique au CLSC Saint-Tite, ainsi que les travaux d'aménagement d'un bureau de médecin au CLSC Sainte-Genève.

Après échanges et discussions, la résolution suivante est adoptée.

Résolution : 1117-06-08
Relative à l'adoption du rapport
sur les projets d'immobilisation

IL EST RÉSOLU, sur proposition dûment appuyée d'adopter le rapport sur les projets d'immobilisation, tel que présenté.

- Adoptée à l'unanimité –

7.11 Implantation du progiciel administratif (PAR)

Monsieur Michel Champagne, directeur des services de support à la gestion, informe les membres du conseil d'administration sur l'état d'avancement du dossier. L'implantation du PAR va générer des changements importants dans la gestion administrative de l'établissement, ainsi que dans les habitudes des employés pour la saisie de données de leur paie qui sera informatisée.

Le projet consiste à implanter un même logiciel régional pour les finances, les ressources humaines et les approvisionnements.

Le CSSS Vallée-de-la-Batiscan est le quatrième établissement de la Mauricie à être implanté.

Le début des travaux a été fixé le 28 mars dernier lors d'une rencontre avec les responsables de la CSRA et de la firme CGI. Nous devrions être opérationnels à la fin octobre 2008.

La mise en œuvre de ce projet va nécessiter beaucoup d'efforts et de temps pour l'équipe de la DSSG et de son personnel.

Charles Legendre, Chef des ressources financières agit à titre de Coordonnateur de projet. Il est accompagné de Lucie Champagne et de Johanne Baril.

Plusieurs rencontres de formation sont prévues avec les cadres et, là où nécessaire, avec les personnes salariées.

Première rencontre de formation sur la modélisation des ressources humaines prévue le 25 juin prochain pour les cadres.

Les formations ressources humaines et paie sont débutées depuis le mois de mai 2008. Les formations finances ont débutées le 16 juin 2008.

Après échanges et discussions, la résolution suivante est adoptée.

Résolution : 1118-06-08
Relative à l'adoption du rapport
sur l'implantation du progiciel administratif (PAR)

IL EST RÉSOLU, sur proposition dûment appuyée d'adopter le rapport sur l'implantation du progiciel administratif (PAR), tel que présenté.

- Adoptée à l'unanimité –

7.12 Rapport du comité de vigilance et de la qualité du 16 juin 2008

Monsieur Alain Lampron, directeur général, informe les membres du conseil d'administration, de l'essentiel des discussions tenues lors du comité de vigilance et de la qualité.

Rapport sur l'examen des plaintes présenté par la commissaire aux plaintes et à la qualité des services pour la période du 5 mai au 9 juin 2008.

- 3 plaintes formelles traitées, dont 1 pour la mission CHSLD et 2 pour la mission CLSC.
- 1 intervention traitée (mission CLSC)
- 2 assistances (mission CLSC)

Rapport du bilan d'action local de santé publique 2004-2007 faisant état de l'ensemble des activités de prévention priorisées par l'établissement et l'agence.

Rapport de suivi PI, PSI, PIR et PTI. Une première saisie de données à partir des systèmes info-clientèle permet de vérifier que les centres multiservices atteignent la cible des 90% des plans d'intervention élaborés.

Suivi agrément : un bilan exhaustif du plan d'amélioration de l'agrément sera réalisé en juin par les cadres en équipe de gestion.

Échange avec le président du conseil des infirmières et infirmiers de l'établissement afin de connaître les préoccupations de ce conseil en regard de la qualité des soins.

Après échanges et discussions, la résolution suivante est adoptée.

Résolution : 1119-06-08
Relative à l'adoption du rapport
du comité de vigilance et de la qualité du 16 juin 2008

IL EST RÉSOLU, sur proposition dûment appuyée d'adopter le rapport du comité de vigilance et de la qualité du 16 juin 2008, tel que présenté.

- Adoptée à l'unanimité –

7.12 a) Rapport sur l'examen des plaintes du 5 mai au 9 juin 2008

Monsieur Alain Lampron, directeur général, informe les membres du conseil d'administration des plaintes, interventions et demandes d'assistance portées à l'attention de la commissaire locale aux plaintes et à la qualité des services.

Pour cette période, la commissaire locale aux plaintes et à la qualité des services et la commissaire adjointe (réf. : vacances de la commissaire) ont traité :

- 3 plaintes (2 mission CLSC et 1 mission CHSLD)
- 1 intervention (mission CLSC)
- 2 assistances (mission CLSC)

Après échanges et discussions, la résolution suivante est adoptée.

Résolution : 1120-06-08
Relative à l'adoption du rapport
sur l'examen des plaintes du 5 mai au 9 juin 2008

IL EST RÉSOLU, sur proposition dûment appuyée d'adopter le rapport sur l'examen des plaintes du 5 mai au 9 juin 2008, tel que présenté.

- Adoptée à l'unanimité –

7.12 b) Rapport sur la clientèle en hébergement du 2 mai au 6 juin 2008

Monsieur Alain Lampron, directeur général, informe les membres du conseil d'administration sur le taux d'occupation de l'ensemble de nos ressources d'hébergement (CHSLD et RNI) et du mouvement de clientèle à l'intérieur de nos ressources d'hébergement.

CHSLD :

- 157 lits dressés.
- 3 places libres.
- 11 clients en attente (un client attend à deux endroits).

RNI :

- 61 lits dressés.
- 5 places libres.
- 19 demandes en attente pour 11 clients.

Du 2 mai au 6 juin 2008 :

- 5 admissions.
- 0 départ.
- 6 décès.

Après échanges et discussions, la résolution suivante est adoptée.

Résolution : 1121-06-08
Relative à l'adoption du rapport
sur la clientèle en hébergement du 2 mai au 6 juin 2008.

IL EST RÉSOLU, sur proposition dûment appuyée d'adopter le rapport sur la clientèle en hébergement du 2 mai au 6 juin 2008, tel que présenté.

- Adoptée à l'unanimité –

7.12 c) Rapport sur les éclosions

Monsieur Alain Lampron, directeur général, informe les membres du conseil d'administration sur le rapport des éclosions dans les centres multiservices et sur la situation de *Clostridium difficile*.

Entre le 3 mai et le 13 juin 2008 :

- Aucune éclosion n'est survenue dans les centres multiservices.
- À ce jour, aucun client n'est aux prises avec le *Clostridium difficile* dans l'établissement.
- Aucun cas de syndrome d'allure grippale (SAG).

Après échanges et discussions, la résolution suivante est adoptée.

Résolution : 1122-06-08
Relative à l'adoption du rapport
sur les éclosions

IL EST RÉSOLU, sur proposition dûment appuyée d'adopter le rapport sur les éclosions, tel que présenté.

- Adoptée à l'unanimité –

7.12 d) Rapport sur la gestion des risques et de la qualité
2007-2008

Monsieur Alain Lampron, directeur général, informe les membres du conseil d'administration à l'effet que :

- Du 1er avril 2007 au 31 mars 2008, il y a eu 704 rapports d'accidents et 89 rapports d'incidents qui ont été complétés dans notre établissement.
- Pour la même période en 2006-2007, 773 rapports d'accidents et 49 rapports d'incidents ont été complétés.
- Les principales causes d'incidents et d'accidents demeurent les même que l'an dernier, soit les chutes (60%), les erreurs de médicaments (15%) et les blessures (8%).

- Les programmes de mission CLSC déclarent davantage que les années dernières. Les déclarations sont en lien avec les services de laboratoire, la vaccination des enfants et le service des archives.

Activités réalisées

- Le comité de gestion des risques et de la qualité s'est réuni à trois reprises au cours de l'année 2007-2008.
- Une formation concernant les nouveaux formulaires AH-223 sur la gestion des risques s'est tenue pour le personnel.
- Le comité de prévention des infections poursuit l'élaboration d'un programme de prévention et de contrôle des infections pour tout l'établissement. Une infirmière a été dégagée trois jours par semaine afin de travailler sur les dossiers de la prévention et contrôle des infections.
- Le comité de prévention des chutes a révisé, cette année, la politique et la procédure de liberté de mouvement. Une formation sur la liberté de mouvement est en cours pour le personnel à l'hébergement.
- Dans le cadre du projet SARDM (système automatisé et robotisé de distribution des médicaments), il y a eu achat de nouveaux chariots pour la distribution des médicaments. En lien avec la prévention des infections, il y a eu réattribution des anciens chariots pour le traitement des soins de plaies.

Activités à réaliser

- Formation sur les nouveaux formulaires AH-223 sur la gestion des risques pour le personnel non rejoint en 2007-2008.
- Formation sur la gestion des risques et de la qualité aux nouveaux employés qui ne l'ont pas reçu.
- Poursuite de la formation sur la liberté de mouvement aux intervenants du soutien à domicile et aux propriétaires de RNI. Séance d'information à prévoir pour les familles ainsi que pour les médecins.
- Programme de prévention et de distribution optimisé des médicaments avec le pharmacien et la conseillère en soins infirmiers. La mise en place de la feuille d'administration des médicaments (FADM) dans le cadre du projet ministériel SARDM (système automatisé et robotisé de distribution des médicaments).

Après échanges et discussions, la résolution suivante est adoptée.

Résolution : 1123-06-08
Relative à l'adoption du rapport

sur la gestion des risques et de la qualité 2007-2008

IL EST RÉSOLU, sur proposition dûment appuyée d'adopter le rapport sur la gestion des risques et de la qualité 2007-2008, en conformité avec le règlement sur les règles de fonctionnement du comité de gestion des risques et de la qualité.

- Adoptée à l'unanimité –

7.13 Rapport sur les activités du directeur général

Monsieur Alain Lampron, directeur général, présente aux administrateurs le rapport de ses activités pour la période du 14 mai au 17 juin 2008.

Pour cette période, 36 activités d'une durée de plus de deux heures ont été menées et monsieur Lampron. Sur ces 20 jours ouvrables, monsieur Lampron mentionne avoir pris 2 jours de vacances.

Les administrateurs présents reçoivent les explications pertinentes ainsi que réponses à leurs questions, à leur satisfaction.

Résolution : 1124-06-08
Relative à l'adoption du rapport
d'activités du directeur général

IL EST RÉSOLU, sur proposition dûment appuyée d'adopter le rapport d'activités du directeur général pour la période du 14 mai au 17 juin 2008, tel que présenté.

- Adoptée à l'unanimité –

CA-070-08 **SUJETS SOUMIS POUR INFORMATIONS :**

8.1 Situation particulière avec la Fondation du Foyer Mgr Paquin

Monsieur Alain Lampron, directeur général, informe les membres du conseil d'administration d'une situation qualifiée de malheureuse qui s'est produite avec la Fondation du Foyer Mgr Paquin.

Voici les démarches réalisées auprès de la Fondation:

- La Fondation du Foyer Mgr Paquin a réalisé plusieurs projets d'aménagement pour améliorer le milieu de vie des résidents dont un en regard du « salon de coiffure » qui a été terminé à l'automne 2007.
- Dans le cadre du plan directeur immobilier, nous avons pris la décision de déplacer ce salon afin de pouvoir fournir des chambres individuelles aux résidents et installer une chute à linge pour limiter les déplacements du linge souillé.
- Nous avons omis d'aviser la Fondation de cette décision.

- Le président a été choqué et offusqué de ce manque d'attention à l'égard de la Fondation et a manifesté son intention de démissionner de celle-ci.
- Le directeur général, M. Lampron a rencontré le conseil d'administration de la Fondation afin de s'excuser de l'omission d'information, d'expliquer le pourquoi du déplacement du « salon de coiffure », de demander au président et aux membres du conseil d'administration de considérer la qualité des liens qui unissaient la Fondation et l'établissement plutôt que de « focuser » principalement sur cet incident.
- Les membres de la Fondation ont reçu les explications, ce qui a semblé les satisfaire.

8.2 Grilles des différentes dispositions législatives pour les membres du conseil d'administration

Monsieur Alain Lampron, directeur général, fournit aux membres du conseil d'administration un document pour exercer leur fonction de façon informée et avisée.

L'AQESSS, l'Institut sur la gouvernance et le HEC de Montréal ont produit ce document de référence afin de permettre aux membres des conseils d'administration de pouvoir identifier les différents articles de la Loi qui les concernent au sein des Lois suivantes :

- Loi sur les services de santé et les services sociaux (LSSSS).
- Loi sur l'équilibre budgétaire du réseau public de la santé et des services sociaux.
- Loi sur le vérificateur général.
- Le Code civil du Québec.
- Loi sur le Protecteur des usagers en matière de santé et de services sociaux.
- Loi sur le ministère du conseil exécutif.
- Loi sur les normes du travail.
- Ce document sera intégré au cartable des membres à la section 6.
- Ce document pourrait servir au conseil d'administration afin de vérifier sa conformité légale.
- Le conseil d'administration doit tenir compte que l'Agence de santé s'assure que les établissements respectent les lois et règlements, le vérificateur externe en fait autant. L'agrément s'attarde aussi à cette préoccupation et chaque instance concernée en fait autant (Protecteur du citoyen, syndicat, comité professionnel, etc.).

8.3 Saga du lavage de linge

Monsieur Alain Lampron, directeur général, informe les membres du conseil d'administration à l'effet qu'aucune compensation ne doit être versée en regard du recours collectif sur le lavage de linge en CHSLD

En 1995-96, un recours collectif a été effectué afin que les usagers soient remboursés des sommes qu'ils avaient versées pour le lavage de leur linge.

Malgré que l'établissement n'ait jamais facturé de tel montant, nous avons été intégrés aux établissements visés suite à une disposition faite par une présidente du comité d'usagers qui a confondu lavage de linge et nettoyage à sec.

Malgré plusieurs démarches pour être exclu de ce recours, nous y aurons été associés jusqu'à la fin.

Nous avons été avisés en date du 19 mai 2008 que nous n'aurons aucun montant à verser dans le cadre de ce recours.

CA-070-09 **CORRESPONDANCE**

Information sur des correspondances reçues par l'entremise du président ou du directeur général

- Remerciement de Denise Groleau, employée retraitée pour la soirée GALA RECONNAISSANCE 2008
- Remerciement de Nicole Routhier, employée retraitée pour la soirée GALA RECONNAISSANCE 2008
- Communiqué de l'AQESSS – L'adoption du projet de loi 70 : une étape essentielle à la mise en place du Dossier de santé du Québec
- Lettre de félicitations de la SADC en lien avec le Prix Accessibilité et Continuum des services

CA-070-10 **AUTRES SUJETS**

10.1 Dépôt du rapport d'évaluation du directeur général

Monsieur Gilles Maurais, président du conseil d'administration fait un rapport verbal sur l'évaluation du directeur général.

Après échanges et discussions, la résolution suivante est adoptée.

Résolution : 1125-06-08
Relative au dépôt du rapport d'évaluation
du directeur général

IL EST RÉSOLU, sur proposition dûment appuyée d'accepter intégralement le rapport du comité d'évaluation du directeur général

- Adoptée à l'unanimité –

CA-070-11 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Sur proposition dûment appuyée, l'assemblée est levée à 22 h 25.

**Alain Lampron
Secrétaire**